



Point d'accueil numérique - Bar-le-Duc (Préfecture)

Dernière modification le 23 février 2021 - La Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre)

Contactez-nous

Tél : [03 29 77 55 55](tel:0329775555) (tel:0329775555)

Courriel : <http://www.meuse.gouv.fr/ne/ne.php> (<http://www.meuse.gouv.fr/ne/ne.php>)

Site web : <http://www.meuse.gouv.fr> (<http://www.meuse.gouv.fr>)



Leaflet (<http://leafletjs.com>) | © Les contributeurs OpenStreetMap (<http://openstreetmap.org>) - géocodage IGN (<https://www.geoportail.gouv.fr/>)

Adresse

40 rue du Bourg
Préfecture de la Meuse
55000 Bar-le-Duc

Horaires d'ouverture

Du Lundi au Vendredi : de 08h45 à 12h00 de 13h30 à 17h00

Uniquement sur rendez-vous

Un point d'accueil numérique c'est : un ordinateur avec un accès aux sites internet dédiés aux téléprocédures ; la possibilité de scanner des documents et d'imprimer des justificatifs ; la possibilité de vous faire accompagner par un médiateur numérique. Il s'adresse prioritairement aux personnes ne disposant pas d'outils informatiques personnels, ou peu à l'aise avec Internet.